

Yamcheltorah



Résumé de la Paracha

La Paracha de michpatim traite des lois qui ont été données à Moshé Rabbénou lorsqu'il est monté recevoir la Torah. Ainsi, l'ensemble des règles qui régissent la vie quotidienne est énoncé une à une. Les lois concernant les esclaves et les modalités de leur libération, le meurtre, volontaire comme involontaire, les dommages physiques, causés par l'homme ou par ce qui lui appartient (par exemple un taureau), mais également celles régissant les prêtres, la garde d'objet etc..., sont ainsi détaillées dans ce passage de la Torah. La Torah fait également mention des principales fêtes du calendrier à savoir, Pessa'h, Chavouot, Roch Hachana et Kippour, ainsi que Souccot. La Paracha se termine par l'invitation de Moshé à monter sur la montagne pour y recevoir les deux tables en pierre sur lesquelles seront inscrits les dix commandements.

Pour l'élévation de l'âme de
Yéhouda Ben David, Chémone
Ben Yitshak et 'Hanna Bath
Esther



Pour la Réfoua Chéléma de
Yitshak Ben Chémone

Dans le chapitre 21 de Chémot, la torah dit :

א / וְאָלֶּהָ, הַמִּשְׁפָּטִים, אֲשֶׁר תִּשִּׂים, לְפָנֶיהֶם:
1/ Et voici les jugements que tu
exposeras devant eux!

Versets De la Paracha

Sur le premier verset de notre paracha, Rachi apporte les deux commentaires suivants : « Et voici les lois : Partout où il est écrit : élè (« voici »), le texte implique une rupture avec ce qui précède. Et lorsqu'il est écrit : véélé (« et ceux-ci sont »), il implique un ajout à ce qui précède. De même que ce qui précède a été proclamé au Sinai, de même « celles-ci » ont-elles été proclamées au Sinai. Et pourquoi les lois civiles font-elles immédiatement suite à celles relatives à l'autel ? Pour te dire que

tu devras installer le Sanhèdrin près du sanctuaire ». Ensuite, concernant la fin du verset il dit : « Devant eux : Et non devant les idolâtres (Guitin 88b). Et même si tu sais pertinemment, à propos d'un procès, qu'ils le jugeront comme le feraient les juges d'Israël, ne le présente pas devant leurs tribunaux ! Car celui qui saisit les païens des procès d'Israël profane le saint Nom et rend hommage à celui des idoles, comme il est écrit : « Car il n'est pas comme notre rocher,

leur rocher, et nos ennemis sont juges » (Devarim 32, 31). *Quand nous érigeons nos ennemis en juges, nous rendons hommage à l'objet de leur culte.* »

Ces deux **Rachi**, vont nous permettre d'aborder une notion particulièrement importante, dans la mesure où elle régit tout le monde qui nous entoure, ou plus précisément, la perception que nous avons de ce monde.

Le **Sfat Émet** (année 636) commente ce verset en rapport avec une phrase de David Hamelekh (téhilim 147, verset 19) : « *Il a révélé ses paroles à Yaakov, ses statuts et ses lois de justice à Israël.* » Ce texte de téhilim évoque deux réalités, l'une supérieure à l'autre, il s'agit de recevoir la parole d'Hachem à un niveau appelé "Yaakov" et ensuite de maîtriser les lois et la justice à un autre échelon cette fois nommé "Israël".

Avant de réellement aborder ce que dit le **Sfat Émet**, il nous faut tenter de comprendre de quoi il s'agit, quelle est la réelle différence entre Yaakov et Israël, que signifie cet ajout de nom dans le sens le plus profond ?

Reprenons à la base. Deux jumeaux naissent, le premier est Essav et caractérise toutes les pulsions humaines, le matérialisme poussé à son paroxysme. Le deuxième est Yaakov, celui qui talonne son grand frère et lui tient la cheville, d'où ce nom "Yaakov" qui connote cette notion. Ce n'est que beaucoup plus tard, lorsqu'avant de retourner auprès de son père, Yaakov sera confronté à l'ange d'Essav, que nos sages dévoilent être le Satan, que Yaakov se voit offrir un nouveau nom, "Israël – le prince d'Hachem". Quel changement s'est opéré chez Yaakov pour que son propre nom, incarnant son essence la plus profonde, soit impacté et modifié. Qu'est-ce qui change après ce combat ? La réponse est évidente, mais si peu connue.

Yaakov est celui qui né après Essav. Essav représente le mensonge, le mal. Yaakov se trouve derrière cela, connotant l'idée que, comme tout être humain, Yaakov est soumis à la règle du mal, il vit dans un monde matériel, dans lequel, le mensonge règne. Prenons le cas d'Adam Harichone, pour mieux cerner notre propos. Avant qu'il ne faute, Adam est un homme qui connaît Dieu, qui l'entend, le côtoie. Et pourtant, après avoir goûté au fruit défendu, Adam se cache, comme s'il avait oublié qu'Hachem sait tout, comme s'il devenait à ses yeux possible de duper le Maître du monde. Pourquoi ce changement ? Justement à cause de la faute, qui a contaminé l'homme jusqu'au plus profond de son être, altérant sa perception, le plongeant dans un mensonge cruellement puissant. C'est ce que témoigne immédiatement la torah, lorsqu'Adam est expulsé du jardin d'Eden. Il entre de le monde normal. Le **Sfat Émet** (année 642) précise qu'en hébreu, le monde se dit « עולם 'olam » qui a la même racine que le mot « העלם - hé'élem » qui qualifie tout ce qui est caché. La fonction du monde est de cacher la vérité, de masquer la présence divine. En clair, le monde dans lequel nous vivons n'est rien d'autre qu'une illusion créée par le mal, dans laquelle tout est faux et qui, lorsque nous connaissons la vérité, n'a aucun sens !

Comment croire à cela ?

Rav Akiva Tatz nous fournit la preuve la plus évidente qui soit, une que nous vivons tous les jours et qu'Hachem a placée entre nos mains pour nous fournir le moyen de saisir que tout est faux et qu'il nous faut sortir de l'illusion pour entrer dans le monde réel. Il s'agit tout simplement du rêve ! Chaque soir, lorsque nous fermons les yeux, notre cerveau poursuit son travail, et il arrive qu'il nous plonge dans une réalité sordide, remplie d'incohérences, aussi improbable que grotesque. Et pourtant, bien que nous soyons des personnes

réfléchies, nous ne parvenons pas à nous extraire du mensonge que notre cerveau invente, nous y croyons, notre pouls peut même s'accélérer durant le rêve, nous pouvons suer tellement ce que nous y voyons nous terrorise ! Et subitement, on se réveille, réalisant que tout est faux, comprenant l'incohérence de ce que nous venons de vivre, et se demandant comment avons-nous pu y croire !

Hachem nous a donné le pouvoir du rêve pour que nous puissions le transposer à la réalité. Confronté à la torah, le monde dans lequel nous vivons est rempli d'erreurs et de non-sens. Car nous sommes encore endormis, nous sommes encore plongés dans l'illusion, incapables de s'en défaire.

C'est exactement ce que connote la double dimension du troisième patriarche. Il apparaît dans la torah sous les traits de Yaakov, cet homme qui tient le talon d'Essav. Cette mise en scène connote parfaitement ce que nous évoquons, à savoir qu'Essav représente les forces du mal, il incarne cette illusion. Dès lors, Yaakov né après lui, en tant qu'homme, car il évolue dans ce mensonge. Toutefois, il saisit le pied de son frère, il s'accroche pour passer devant l'illusion et ne plus rester derrière. Yaakov est le prototype du juif qui se débat pour briser cette réalité trompeuse. C'est justement au terme d'années d'effort que Yaakov finit par se trouver face à l'incarnation spirituelle du mal, le Satan. Yaakov le combat et sort victorieux, dès lors, il change, il entre dans un niveau de perception complètement différent, il n'est plus Yaakov qui se tient derrière Essav, il devient Israël (le prince de Dieu), il est l'homme qui a franchi l'obstacle, qui passe devant le mal et qui brise l'illusion. Il arrive dans un état de proximité parfaite avec Hachem. Il renoue avec l'état d'Adam avant sa faute.

Une fois cette dimension atteinte, tout change

au niveau de la perception de l'homme. La guémara raconte la fameuse histoire de la fille de Rabbi 'Hanina, qui n'avait pas d'huile pour allumer les bougies de Chabbat. Son père lui suggère alors d'allumer en utilisant du vinaigre, chose qui paraissait évidemment invraisemblable pour elle. Devant les interrogations de la fille, Rabbi 'Hanina dit : « Celui qui a dit à l'huile de brûler, dira au vinaigre de brûler ». En effet, le miracle s'est produit et les nerot ont bien été allumées à partir du vinaigre. Cette phrase de rabbi 'Hanina « Celui qui a dit à l'huile de brûler, dira au vinaigre de brûler » est en parfaite corrélation avec ce que nous évoquons. À savoir qu'il explique ici à sa fille qu'en réalité, affirmer que l'huile est un combustible est une erreur, c'est une illusion totale ! L'huile brûle uniquement parce qu'Hachem lui dit de brûler ! Il n'y a rien de naturel dans ce mécanisme. Du coup, pour un tel homme, capable de voir au travers de l'illusion, qu'il s'agisse d'huile ou de vinaigre n'est pas un problème, dans les deux cas, rien ne se passe si ce n'est qu'Hachem fait brûler ! Là où nous voyons un mur, nos sages voient Dieu, là où nous voyons de la matière, nos sages entrevoient leur Créateur, là où nous voyons la nature, nos maîtres voient Hachem se manifester.

Une fois cette notion à l'esprit, nous pouvons commencer à comprendre le sens des propos des deux commentaires du **Sfat Émet** que nous avons cités. À savoir, que le don de la torah, correspond à la dimension de Yaakov et les lois énumérées dans notre paracha symbolisent Israël. L'idée avancée est la suivante : les bné-Israël se trouvaient derrière le voile de la vérité, plongés dans le tissu de mensonge que le mal matérialise. Face à cette carence, Hachem se manifeste au travers des dix commandements, Il se dévoile et brise momentanément l'écran derrière lequel Il se cache. Par cela, Il illumine dans l'obscurité afin d'éclairer une route à suivre, un moyen de sortir du mensonge.

Matane torah constitue en quelque sorte la secousse, le réveil brutal du peuple hébreu. Hachem leur fait prendre conscience de la vérité, Il place une lumière au bout du tunnel. Cependant, il reste encore au peuple hébreu à franchir ce tunnel, à emboîter le pas et à quitter l'illusion. Ils ont vu la route, ils doivent maintenant l'emprunter. C'est le rôle des michpatim, ces lois que notre paracha détaille et qui ont pour rôle de briser le mirage que nous croyons vrai. Cela nous permet de comprendre les propos du premier **Rachi** sur le lien entre notre paracha et le don de la torah. Les deux événements sont concordants et sont la suite logique l'un de l'autre.

Nous comprenons également pourquoi le deuxième **Rachi** insiste sur la nécessité de ne traiter qu'avec des tribunaux juifs et non goy, quand bien-même la loi serait identique. Car il existe une différence fondamentale entre les

deux cas. Comme nous venons de le dire, nos lois ne sont pas seulement un système judiciaire chargé de régir la vie quotidienne. Il s'agit en fait de forces puissantes chargées de nous permettre de franchir le voile du mensonge et d'accéder à la vérité, de réparer les lacunes humaines, de passer de Yaakov à Israël.

Yéhi ratsone, que chacun de nous se réveille de cette léthargie dans laquelle le mal nous pousse et que nos actions, nos mitsvot s'intensifient pour recueillir l'énergie requise à la perception absolue d'Hakadoch Baroukh Hou, *amen véamen*.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfova chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com



Association à but culturel, habilitée à
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr .
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !